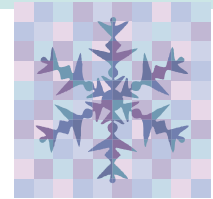




BULLETIN MUNICIPAL



Publication:
Mars / Avril 2007

Dans ce numéro:

Les articles suivants:

- LOCATION DES QUAIS
- RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVIS BUDGÉTAIRES
- OFFRE D'EMPLOI SAUVETEUR DE PLAGE ET ASSISTANT-SAUVETEUR
- LA SÉCURITÉ CIVILE
- RESTAURATION ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



- INTERDIT LES FEUX A CIEL OUVERT OUVERT
- COMPTE DE TAXE MUNICIPALE 2007
- INSPECTEUR DES BÂTIMENTS ET DE VOIRIE
- SITE WEB, C'EST PARTI !!
- FONDATION MÉDICALE DES LAURENTIDES
- COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

LOCATION DES QUAIS

Pour votre information, les quais seront attribués de la même manière que l'an dernier. Ceux qui désirent partager un quai doivent le faire avec un propriétaire de la municipalité, une vérification interne sera effectuée à cet effet.

RÉGIE DE CONTRÔLE ET DE SUIVIS BUDGÉTAIRES

Le Conseil municipal a adopté un règlement sur les règles de contrôle et de suivis budgétaires lors de la session du 9 février 2007. Ce règlement consiste à améliorer la gestion de la municipalité. Donc, les prévisions budgétaires adoptés le 15 décembre 2006, doivent être suivis strictement. Les projets qui n'ont pas été présentés lors de la préparation du budget de l'année 2007, pourront être soumis pour l'année 2008 seulement. Le Conseil municipal fait preuve d'une gestion administrative supérieure grâce au contrôle et du suivis budgétaires. Des détails du budget 2007 seront publiés à chaque trimestre, pour vous informer des suivis budgétaires.

OFFRE D'EMPLOI SAUVETEUR DE PLAGE ET ASSISTANT-SAUVETEUR

La municipalité offre deux (2) emplois pour la période d'été, du 30 juin au 18 août 2007.

Nous avons besoin d'un sauveteur de plage et d'un assistant sauveteur.

La description des emplois est disponible au bureau municipal ainsi que sur le site Web de la municipalité.

Vous pouvez faire parvenir votre demande d'emploi par télécopieur au 450-226-1461 ou par courriel à : munlac16iles@qc.aira.com. ou vous présentez au bureau municipal.

L'horaire d'ouverture de la plage sera divulgué et affiché au début du mois de juin.

LA SÉCURITÉ CIVILE

La municipalité est à la recherche de personnes désirant faire partie d'un comité ayant pour fonction de visiter les résidents lors de sinistre dans notre municipalité.

Souvenez-vous du verglas, des grands vents causant le bris des arbres, des pluies abondantes provoquant des inondations.

La municipalité a besoin de personnes bénévoles qui auront à visiter chaque résidence et chalet pour vérifier si les individus ont besoin d'aide, de support ou d'intervention urgente. Les gens du Village, du Lac des Seize-Îles et du lac Laurel sont sollicités, **Informez-vous** au 450-226-3117.

RESTAURATION ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Un sondage et des consultations populaires ont été effectués auprès de l'ensemble de la population afin de mieux connaître les attentes des citoyens et des citoyennes. L'analyse des résultats démontre que de façon générale, la restauration et la protection de l'environnement est une préoccupation majeure. La conseillère, Lucie Robillard

Barbeau a été nommée responsable des dossiers sur la protection de l'environnement dans la municipalité. En 2007, la municipalité accordera une attention particulière au dossier sur la gestion des eaux usées. Certaines actions spécifiques seront élaborées pour obtenir un diagnostic sur la santé de nos lacs. Considérant l'importance de l'impact direct des installa-

tions sanitaires inadéquates ou désuètes sur la contamination de la nappe phréatique et l'eau de nos lacs, la municipalité mettra son plan d'action visant à inspecter toutes les installations septiques sur le territoire de la municipalité. Certaines zones jugées problématique seront visitées en premier lieu. Nos lacs sont importants!

INTERDIT LES FEUX À CIEL OUVERT

Dernièrement, nous avons remarqué que certains contribuables faisaient brûler des branches sur le lac, Ce lieu n'est pas un emplacement propice pour faire un feu, au contraire, le phosphore et le carbone qui se dégagent se retrouve dans le lac, au printemps. Le phosphore est l'ennemi numéro un des cours d'eau, sous toutes ses formes et donne des résultats néfastes lorsque l'eau de nos lacs est analysé. Nous vous informons sur les différentes sources de phosphore dans le prochain bulletin.

Le feu est un élément destructeur pour l'environnement, alors protégez-vous !



Pour se débarrasser de matériaux de construction, de bardeaux d'asphalte ou tout autre matériau pouvant contaminé l'atmosphère (air que nous respirons), vous devez faire la location d'un container auprès d'une entreprise de la région.

C'est à chacun de nous de se préoccuper de ce que nous désirons laisser en héritage au génération future.



INSPECTEUR DES BÂTIMENTS ET DE VOIRIE

Cette année, le Conseil municipal a décidé d'engager, à temps plein, un inspecteur des bâtiments et de voirie.

L'emphase sera mise sur l'inspection des installations sanitaires dès le printemps, sur le territoire de la municipalité. Les installations sanitaires qui seront de qualité douteuse seront soumises à des analyses, afin de se conformer à la Loi sur la Qualité de l'Environnement,

plus précisément sur les résidences isolée . De plus le conseil municipal, lors de l'élaboration de son plan d'action, désire faire préparer des plans pour identifier les lumières de rues, la signalisation, les rues, chemins et numéros civiques sur le territoire.

Plusieurs modifications seront apportées au règlement d'urbanisme pour se conformer au schéma d'aménagement de la MRC des Pays d'en-Haut.

L'inspecteur des bâtiments et de voirie. est en fonction depuis le 19 février, il pourra prendre connaissance de notre réglementation , du territoire et des outils de travail mis à sa disposition avant que les demandes de permis soient de plus en plus fréquentes.

Cette année, l'inspecteur des bâtiments et de voirie aura le temps d'inspecter les immeubles au Village, sur le lac des Seize-iles et le lac Laurel.

FONDATION MÉDICALE DES LAURENTIDES ET DES PAYS D'EN-HAUT

Les citoyens et citoyennes de la municipalité seront sollicités par la Fondation Médicale des Laurentides et des Pays d'en-Haut afin d'appuyer la campagne de financement sous le thème:

«La santé de toutes les générations, j'y participe !»

Dans le cadre de cette campagne de financement, vous retrouverez une page de publicité dans la revue annuelle de la

Fondation Médicale des Laurentides et des Pays d'en-Haut.; Cette page a été offerte à la municipalité gratuitement.

Pour tout renseignement: sur la fondation, visiter le site au:

www.csss-sommets.com/fondation

Nous comptons sur votre participation, au nom de toutes les générations.



Le prochain bulletin sera publié en mai 2007, si vous désirez des informations d'intérêt public, communiquer au : 450-226-3117.

COMPTE DE TAXE MUNICIPALE 2007 ERRATUM

La date inscrite dans l'encadré de «Valeur de l'unité d'évaluation» sur le compte de taxe:

la date du marché

aurait dû se lire

2005.07.01 au

lieu de 2006.07.01

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Les résidents de la municipalité désirant faire partie du comité consultatif d'urbanisme peuvent transmettre leurs coordonnées par télécopieur, courriel ou se présenter au bureau municipal. Lors de la session ordinaire du 9 mars, le comité sera nommé par le Conseil municipal. Vous n'avez aucune connaissance sur la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme, nous vous fournissons les outils nécessaires (documents, règlement d'urbanisme de la municipalité) pour prendre les meilleures décisions,